



**Compte-rendu
GROUPE JEUNESSE
Mardi 13 septembre 2011
à la mairie de Fraimbois**

Etaient présents :

Mme LECLERC, M. TSCHENS et Marie-France LOPPION (Fraimbois), M. BURGAIN (Magnières), M. LOPPION (Vathiménil), Mme SIMONKLEIN (Remenoville), M. DONATIN (Xermamenil).

Excusés : Francis ROCH, Pascal DURAND, Laetitia NOEL, Vincent ROBIN, Nelly SENE.

Participaient également à la réunion : Camille Lenancker Flandrin (agente de développement local).

* * *

Prochaine réunion du groupe jeunesse : lundi 14 novembre, salle polyvalente de Remenoville.

Marie France LOPPION souhaiterait qu'une autre personne puisse reprendre l'animation du groupe jeunesse.

- **Bilan des dernières animations : tournoi de handball, source de Montfort :**

Montfort, 28/07

La proposition initiale de l'association de la source de Montfort consiste en une animation sur le site de la source. 3 personnes de l'association de Montfort seront présentes pour animer.

Le groupe de travail du 15 mars a proposé qu'un ou plusieurs autres clubs/associations du territoire soient associés à la journée pour compléter le programme. Le club de randonnée a accepté de proposer et encadrer une balade à pied à l'aller et au retour de la source.

La participation des jeunes a été très limitée et en dehors des publics habituels : seulement 3 jeunes inscrits la veille et 5 présents le jour même, avec des âges très (trop ?) diversifiés : de 6 à 14 ans.

L'association est prête à proposer une autre animation en 2012, un jour de semaine l'été.

>> Le groupe propose que cette journée ait lieu plus tôt dans le mois de juillet afin de faciliter la communication. Il serait intéressant d'y associer d'autres associations avec qui réfléchir à une animation plus attractive pour le public ado, par exemple les draisines et le kayak. M. BURGAIN pense aussi que le transport est un frein à la participation des jeunes : une solution de covoiturage ou peut-être le futur Transport à la demande du Pays Lunévillois seraient des pistes à approfondir.

Tournoi de handball, 18/06

Bonne participation des jeunes, très intéressés : 21 jeunes, dont certains sont venus sans s'inscrire. Plusieurs ont demandé que cette animation soit réitérée.

Les associations impliquées : le foyer rural de Fraimbois, le club de foot de Gerbéviller, le tennis club, le foyer rural d'Essey la côte, le comité des fêtes de Xermamenil-Lamath et l'UNSS.

>> M. DONATIN pense que sur ce type d'évènements en lien avec l'actualité (la France championne du monde), il faut être plus réactif et organiser l'animation plus rapidement après l'évènement.

- **Evaluation du travail conjoint avec les associations :**

L'implication des associations dans l'organisation a été intéressante. Par contre l'implication dans la mobilisation des jeunes a été plus limitée : une seule des associations impliquées a constitué une équipe, les autres se sont contentées de diffuser l'information.

Si la personne présente aux réunions d'organisation n'est pas présente le jour du tournoi, l'asso ne se mobilise pas – y a-t-il une difficulté de relais au sein des associations ?

>> M. DONATIN confirme qu'il lui est très difficile d'intéresser les membres de son association à des animations en dehors de la commune.

>> La prochaine fois, il faudra insister pour que la personne représentant l'association dans l'organisation soit disponible pour le jour de l'animation.

En même temps, on constate que les associations commencent à proposer des animations à l'échelle intercommunale ou des animations communales ouvertes aux jeunes de toute la CCM : jeu rallye à la source de Montfort le 28/07, cours d'orientation par le foyer rural de Fraimbois le 14/07. Comment soutenir ces initiatives et les développer ?

>> Travail de communication en direction des associations précisant que la CCM est intéressée à les soutenir si elles proposent des animations ouvertes à tous les jeunes de la CCM.

>> Mme SIMONKLEIN demande si une association proposant une animation à l'échelle intercommunale pourrait demander une aide financière à la CCM pour le transport. M. BURGAIN pense que c'est tout à fait possible, c'est le cas pour les sorties patinoires proposées par les foyers ruraux, dossier qui sera étudié en fin de réunion.

>> M. BURGAIN signale qu'il y a deux types d'animations portées par le groupe « jeunesse » : des animations sur le territoire en lien avec les associations locales, et des sorties plus « consuméristes » en dehors du territoire (matches de sport, bowling, lasermaxx, ...). Il demande au groupe s'il semble intéressant que la CCM continue à proposer des sorties en bus hors du territoire comme celles aux matches de sport. Le groupe confirme que oui.

>> Dans ce cas M. BURGAIN propose que le groupe édite un calendrier semestriel de plusieurs sorties pour que le groupe puisse plus facilement mobiliser et les jeunes et les encadrants. Le travail sur cette programmation serait l'occasion d'y inviter les associations et clubs du secteur pour mieux les impliquer.

>> Mme LOPPION signale que ces animations ont vraiment bien fonctionné en 2008, car il y avait un élan lié à une forte mobilisation organisée par la CCM autour des actions jeunesse dans le cadre de l'étude sur les attentes des jeunes. Et ce public change rapidement, la mobilisation serait à relancer. M. BURGAIN pense qu'il serait intéressant de reprendre une démarche de même nature dans le cadre de l'accueil d'un stagiaire

CONCLUSION : Les renseignements sur des sorties possibles seront donc pris pour la prochaine réunion du groupe jeunesse afin de décider d'une programmation. Toutes les associations du secteur intéressées par la question de la jeunesse seront invitées à la prochaine réunion du groupe Jeunesse (14 novembre) pour préparer une programmation 2012.

- **Evaluation du projet de territoire de la C.C.M en matière de jeunesse, sous l'angle du développement durable :**

<i>Fiche-action</i>	<i>Objectifs</i>	<i>Critères évaluation</i>	<i>réalisation</i>
AGIR Sports	• Répondre à la demande des jeunes de plus en plus nombreux	Nbre d'assos/clubs participants (prévu: 10)	ok
	• Favoriser l'animation et le sport	Nbre de participants du territoire (prévu: 350)	ok
	• Valoriser les associations locales		

	• A développer : ouvrir à d'autres territoires, intervenir sur l'environnement, rationaliser le transport, assurer la pérennité financière de l'action, diversifier les activités		
Définition d'une politique jeunesse	Offrir aux jeunes la possibilité de s'épanouir sur le territoire	Nbre de participants aux réunions pour définir la politique jeunesse (prévu: 15/15)	ok en 08-09
	Une politique plus complète pour des tranches d'âge large et sur l'ensemble de l'année. La C.C.M.: • soutiendra les actions et activités permettant aux jeunes de s'investir sur le territoire (réalisation de films, de documents de promotion, participations aux actions intercommunales...), • établira au cours de l'année 2008 une politique jeunesse axée sur l'implication des jeunes dans l'élaboration de leur projet.	budget à définir	partiellement
Actions non prévues dans le projet de territoire mais mises en œuvre par le groupe			
Mise en œuvre d'actions Jeunesse	pallier l'absence d'animations pour le public ado en organisant des actions, si possible en lien avec les associations du territoire	Nbre d'actions par an (pas d'objectif prévu)	ok
		Nbre total participants/an (pas d'objectif prévu)	ok

Questions posées au groupe :

Les actions prévues ont-elles été menées ?

- ☞ Politique jeunesse : Les rencontres avec les jeunes en 2008 avec la participation d'une stagiaire n'ont pas été suivies de la définition d'une politique jeunesse : le groupe de travail est passé directement à la mise en œuvre des actions.

Les actions menées contribuent-elles aux grandes finalités du développement durable fixées pour les agenda 21 ?

- ☞ Les finalités concernées par les actions du groupe sont plutôt : cohésion sociale, épanouissement de tous les êtres humains, participation des acteurs (les associations participantes et les bénévoles qui portent le dispositif), un peu aussi la protection de la biodiversité avec les randonnées du club vosgien dans le cadre d'AGIR SPORT.

Est-ce que le groupe jeunesse garde ces fiches actions telles quelles jusqu'à la fin 2013 ? Y a-t-il des modifications à apporter ? (actions à supprimer/ nouvelles actions, ...)

- ☞ Mobilisation des jeunes pour être acteurs de leur projet : il serait nécessaire de relancer la mobilisation des jeunes autour des actions qui pourrait être mises en place (ex : par le recrutement d'un stagiaire),
- ☞ Politique jeunesse : cela ne concerne pas que le groupe jeunesse mais aussi d'autres groupes
- ☞ Intégrer dans le projet de territoire la fiche action « mise en place d'actions jeunesse »
- ☞ Intégrer dans le projet de territoire l'objectif de mobiliser les associations locales sur le public adolescents et accompagner les initiatives des associations en matière d'animation jeunesse pour leur donner une dimension intercommunale.

- **Bilan de l'opération Argent de Poche :**

24 jeunes participants

- beaucoup moins de candidats qu'en 2010
- plus d'heures/jeune

11 communes accueillantes contre 10 en 2010 (avec 12 chantiers)

- +Gerbéviller, Seranville, Vallois / - Giriviller, Haudonville

➤ **Retours des communes :**

- Moyen : ok en 2011, ok pour 2012
- Fraimbois : ok en 2011, ok pour 2012
- Magnières : ok en 2011, ok pour 2012, bonne autonomie des jeunes, excellente implication, l'un d'entre eux avait choisi ce chantier en liaison avec la formation envisagée. La formule actuelle est suffisamment souple, rien à signaler.
- Seranville : ok en 2011, ok pour 2012
- Remenoville : ok en 2011 (jeunes très enthousiastes), ok pour 2012
- Vathiménil : ok en 2011, ok pour 2012
- Lamath : ok en 2011 (travail correct, propre et bien fait), ok pour 2012

>> Le groupe confirme le grand intérêt de cette opération. Les chantiers ont été assez variés dans les communes. L'objectif de valoriser vis à vis des adultes la capacité des jeunes à s'investir dans un travail a été atteint : les élus des communes concernées ont en majorité été impressionnés par le travail effectué et par l'implication des jeunes.

Pour 2012 : le groupe souhaite reconduire l'opération, en approfondissant l'accompagnement des jeunes sur la partie candidature. Par exemple : aide à la rédaction de CV/lettre de motivation ; à voir en lien avec la mission locale.

Mme LOPPION demande s'il serait intéressant de proposer une bourse aux jobs d'été. M. BURGAIN pense qu'il y a trop peu d'offres d'emplois saisonniers sur le secteur pour cela. Cependant **s'il existe un salon de l'emploi d'été sur Lunéville ou Nancy, la CCM pourrait proposer un transport pour s'y rendre.**

- **Préparation de la sortie au match de handball :**

21 « bons pour une place à un match de handball de l'ASPTT Grand Nancy » ont été distribués aux participants au tournoi du 18/06.

→ Date retenue : 14 octobre (contre Massy-91).

→ Accompagnement : il faudra demander en priorité aux adultes ayant encadré le tournoi, s'il manque quelqu'un, M. DONATIN pourra être présent.

→ Comme on loue un bus de 50 places, ne pourrait-on pas proposer à d'autres (adultes/familles/assos) de profiter du transport pour participer au match ? Le tarif normal est de 6 euros. L'ASPTT nous propose le tarif réduit à 3 euros pour tous et gratuit pour les -18ans.

>> Le groupe est favorable à l'ouverture de cette sortie à tous, mais en communiquant en priorité sur le public ado.

La communication est à diffuser au plus vite auprès des jeunes comme du grand public.

- **Questions diverses.**

- *après midi « Jeux » à Essey la côte ?*

→ Le foyer rural d'Essey la Côte a confirmé sa volonté d'accueillir le prochain après midi jeux.

→ A programmer plutôt vers fin novembre/début décembre ou début 2012.

- *sorties patinoire tout public proposées par les foyers ruraux et demande de subvention*

→ La fédération départementale des Foyers Ruraux a demandé une subvention à la C.C.M. pour une action organisée par les Foyers Ruraux de la Mortagne : Fraimbois, Essey-la-Côte, Gerbéviller, Moyen. Il s'agit de proposer 4 sorties à la patinoire d'Epinal, une à chaque petites vacances de l'année scolaire 2011-2012. Pascal DURAND avait proposé à la dernière réunion du groupe jeunesse de relancer ces sorties pour les jeunes, qui étaient organisées les années précédentes mais réservées aux adhérents des Foyers Ruraux.

Suite aux questions posées par le groupe jeunesse du 17 mai, des précisions sont apportées par les Foyers Ruraux.

Avec cette demande à la C.C.M, il s'agirait de pouvoir ouvrir la participation à tous les jeunes du territoire, à condition que dans leur village, une association s'occupe d'organiser et accompagner un groupe (gérer les inscriptions, les paiements, accompagner les jeunes dans le bus, ...).

Voici le budget prévisionnel présenté pour 2 sorties (toussaint et noel 2011, sur la base d'un bus par sortie et pour 2 sorties) :

Dépenses		Recettes	
Un bus par sortie pour 2 sorties	520€	Participants	1100€
Entrée et location des patins	1200€	Foyers ruraux organisateurs	320€
Communication, administratif	200€	Communauté de Communes de la Mortagne	500€

- l'organisation nécessite un relais local dans chaque village pour l'information auprès des familles, prendre les inscriptions et accompagner la sortie. La proposition peut être élargie à d'autres villages à condition de s'appuyer sur des associations qui assureront l'encadrement. Le ramassage des groupes en bus est assuré dans chaque commune.

- une assurance est nécessaire par participant, d'où l'intérêt d'inscrire des participants-adhérents d'associations.

>> M. BURGAIN est gêné par le fait que pour pouvoir participer à ces sorties, les jeunes doivent adhérer à l'association du village qui organise son groupe de jeunes – cela peut être un frein à la participation. Mme SIMONKLEIN indique qu'au comité des fêtes de Remenoville, il n'y a pas d'adhésion – cette association peut elle participer ?. M. BURGAIN souhaite que tous les jeunes du territoire puissent participer à la sortie, même s'il n'y a pas d'association mobilisée dans leur village.

>> Demander à Pascal DURAND plus précisément quelles sont les contraintes en matière d'assurance : est-il indispensable que le jeune adhère à une association ou est-ce qu'une simple autorisation parentale précisant le numéro d'assurance responsabilité civile des parents suffirait. M. DONATIN suggère également que la CCM se renseigne sur la possibilité d'élargir son contrat d'assurance à la couverture de ce type d'évènements pour les jeunes qui ne seraient pas adhérents à une association. **Ces informations devront être réunies avant la prochaine réunion du groupe de travail de novembre et seront communiquées par mail au groupe jeunesse.**

>> La première date étant proche (vers le 22 octobre), cela nécessiterait de mobiliser très rapidement les associations des villages pour savoir qui organise quoi. Il serait intéressant de prévoir cette mobilisation dans le cadre de la programmation plus large discutée précédemment.

CONCLUSION : le groupe est d'accord sur le principe d'un financement à hauteur de 500 euro pour deux sorties, mais à partir de 2012, le temps de clarifier l'organisation et la mobilisation des associations du secteur. Les sorties de la toussaint et Noël 2011 seront donc laissées comme les années précédentes ouvertes aux seuls foyers ruraux.

- *Investissement dans la communication envers les jeunes*

Mode de communication : le groupe a déjà évoqué l'importance d'utiliser des moyens de communication adaptés au public ado, comme facebook ou les sms, en plus des mails.

>> Le groupe souhaite proposer au groupe communication de créer une page facebook de la Communauté de Communes spécifiquement pour les actions jeunesse.

Campagne de collecte des mails des jeunes et téléphone portable : si on veut pouvoir informer les jeunes par mail, il faut profiter de chaque occasion pour leur demander leurs mails.

>> Proposition de distribuer aux jeunes du collège, avec l'aide de l'administration, un tract à retourner avec leur mail+portable s'ils sont intéressés par les infos.

>> Il faudrait aussi indiquer en bas de chaque tract distribué aux jeunes la page facebook ainsi que leur proposer de nous donner leur mail et téléphone s'ils sont intéressés.

Exemple de coût lié à l'achat de sms sur un site internet permettant l'envoi groupé : 33€ pour 500 sms.

>> Le groupe propose de se renseigner sur les tarifs de l'envoi de SMS groupés auprès de l'opérateur internet de la CCM et de demander au groupe communication ce qu'il en pense. Le groupe pourra financer cette dépense sur son budget annuel.

- *Information sur le partenariat avec le collège, le FSE et le théâtre de la méridienne*

Ce partenariat vient d'une proposition du Théâtre de la Méridienne de Lunéville : l'École du Spectateur.
Rappel de l'objectif de ce dispositif : proposer aux jeunes, collégiens et lycéens, de participer à des représentations de théâtre, sur le temps extra scolaire avec le public habituel du théâtre afin de devenir eux-mêmes des spectateurs habituels.

- ☞ Le fonctionnement reprend la base des années précédentes : 4 représentations dans l'année scolaire, choisies avec les professeurs, des élèves, la CCM (groupe culture), FSE, parents d'élèves
- ☞ Deux nouveautés :
 - la possibilité d'organiser une « avant scène » sur le territoire en lien avec une des 4 représentations
 - le souhait d'organiser une visite guidée du théâtre avec tous les participants aux différentes représentations de l'année, de préférence avant la première représentation.
- ☞ Tarifs :
 - Jeunes : 1 spectacle = 5.50€, 2 = 11€ ; 3 = 15€ ; 4 = 19€
 - Adultes accompagnateurs (dans le bus) = gratuit dans la limite de 1 pour 10
 - Adultes en plus = 10€
- ☞ Répartition des rôles :
 - Collège : communication auprès des élèves, centralisation des inscriptions et paiements (Mme Jean Baptiste) et relance des jeunes pour les abonnements puis pour les spectacles, accompagnement des groupes pendant les représentations.
 - FSE / parents d'élèves : accompagner les groupes dans le bus (2 adultes minimum)
 - C.C.M : éditer les bulletins d'inscription, gérer les bus, accompagner les groupes dans le bus au besoin
 - Elèves : faire un court compte rendu de leur participation à un des spectacles, à publier sur le site et dans les bulletins du Théâtre, de la C.C.M et du collège.
 - *Financement des bus : C.C.M, l'association de parents d'élèves, le collège et le FSE*

Destinataires du compte-rendu :

- membres du groupe « Jeunesse »
- membres du Bureau
- communes